

Au rédacteur de l'Abaille.

Nouvelle-Orléans, le 18 Decembre 1837.

Monsieur—Dans le premier paragraphe de la colonne de votre journal d'aujourd'hui, concernant la séance du conseil de ville de samedi dernier, vous dites que j'ai dit: D'ailleurs, les habitants de la Nlle-Orléans ont leur Eglise St. Louis, et ils n'en ont besoin d'aucune autre. Vous me permettez de vous observer, que je n'ai pas dit cela de la manière que vous le rap- portez. J'ai dit que les habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, n'avaient jusqu'à ce moment qu'une seule église, qu'est l'église St. Louis, et que cepen- dant ils avaient tout autant de religion que les habitants de certaine ville du Nord, où il y a cinquante églises. En conséquence, je vous prie d'avoir la bonté de relever cette erreur dans votre feuille de demain. Je suis respectueusement votre dévoué serviteur,

EVARISTE BLANC.

En recueillant, aux séances du Conseil de Ville, les opinions des différents membres de ce corps. Nous cherchons à nous rapprocher le plus possible de l'esprit des discours; mais nous ne prétendons pas en rendre le mot à mot, ce qui serait impossible même à un sténographe. En conséquence, souvent nous éla- guons ce qui, dans la chaleur de la discus- sion, pourrait approcher de l'inconvenance, de même que nous évitons les répétitions, ou les longueurs, qui ne seraient d'aucun intérêt pour le public. Tout ce que les membres du Conseil ont droit d'exiger de nous, c'est de trouver dans nos rapports la sincérité dont nous ne nous écarterons jamais. Ils sont trop justes, sans doute, pour exiger de nous un effort de mémoire qui excéderait les bornes de nos facultés, et peut être aussi les limites de la patience du public. Nous joignons ici la réclamation de M. Ev. Blanc, sans croire cependant, que sa version lui soit de beaucoup plus favorable que la nôtre; qui était basée sur le principe d'éviter toute comparaison défavorable.

Nous croyons devoir cette profession de foi à nos lecteurs, ainsi qu'à MM. du Conseil, afin qu'ils n'imaginent pas qu'en nous astreignant à recueillir des débats, que nous croyons utile de faire connaître, nous nous regardions comme responsables de quelques omissions; ce ne serait d'ailleurs pas la première fois qu'elles nous auraient mérité des remerciements de la part de quelques-uns d'entre eux.

Paris, 24 Octobre.

Il a passé à Lyon, mercredi dernier (18 octobre), un militaire français, fait prisonnier par les Russes en 1815, et qui rentre aujourd'hui dans ses foyers. Cet homme raconte qu'ayant été conduit en Sibirie, il était parvenu à se placer comme domestique chez un particulier; que dans cette situation il a long-temps ignoré les évènements qui lui permettaient de revoir sa patrie, et qu'ensuite la lenteur que les autorités locales ont mise avant de lui donner sa feuille de route et les autres papiers nécessaires, ont dû singulièrement retarder son retour. Il a quitté la Russie avec d'autres anciens militaires, prisonniers comme lui. Huit d'entr'eux étaient Saxons ou Bavaurois, et il s'en est séparé à Berlin. Il a continué sa route avec un autre camarade qui était également français, et originaire de Saint-Amour en Franche-Comté. Il assure que quoi qu'on en ait dit, il reste encore en Russie un assez grand nombre de militaires français qui ne peuvent encore rentrer par les raisons qui le retenaient lui-même, ou qui y ont formé des établissements, ou ne songent plus à revenir en France. L'individu dont nous parlons, a quitté notre ville mercredi dernier au soir pour se rendre à Saint-Jean-en-Royans (Drôme), dont il est originaire. Il faisait partie de l'ancien 19e. (cavalerie.)

DRESDNE (Saxe), 17 octobre.

Le docteur Wagner et l'instituteur Schmidt ont fait faire de nouvelles fouilles sur les rives de l'Elster noire, dans les collines qui ont servi de tombeaux aux anciens Germains, et ils y ont découvert un grand nombre d'antiquités. Il y a dans cette partie de la Lusace plus de sept cents de ces collines sépulcrales et onze vastes enclos qui renfermaient, à en juger par les fouilles, des temples ou des autels destinés aux sacrifices. On a trouvé dans ces enceintes une grande quantité d'urnes cinéraires de différentes formes, des squelettes de différents animaux, entre autres de très petits chevreaux, et de plusieurs sortes d'animaux sauvages, d'oiseaux, etc.

en outre des gâteaux de froment, de millet, de pois, de glands et autres grains ou graines grossièrement broyés; des meubles et ustensiles, des instrumens pour filer, des aiguilles d'os et de bronze non forées, des couteaux, des pointes de lances, de piquons, &c. Il paraît que ces différents objets, offerts aux divinités du pays ou à la mémoire d'illustres défunts, ont été enfouis dans ces lieux, qu'on regardait comme sacrés.

TRIESTE, 6 Octobre.

La conduite énigmatique de lord Cochrane depuis son arrivée en Grèce, conduite qui a porté atteinte à sa gloire, paraît pouvoir être expliquée depuis le commencement de l'intervention des puissances. Après avoir long-temps parcouru inutilement l'Archipel et même les côtes d'Egypte, et paralysé en même temps la marine grecque, il entre en scène avec énergie aussitôt après le commencement d'intervention des trois puissances, s'empara de Vassiladi et d'Anatolico, où l'on dit qu'il a fait 1200 Turcs prisonniers, et les lettres de Corfin, du 29 septembre, annoncent qu'on s'attendait tous les jours à apprendre qu'il aurait repris les ruines de l'immortel Missolonghi.

Pendant que l'amiral Codrington, blo- que Navarin, Cochrane commença enfin sa guerre, et repand l'effroi sur les côtes ennemies. Patras, quoique approvisionné, est dans les trances, et Ibrahim est mis, par le blocus de Navarin, hors d'état de profiter des renforts qu'il a reçus. Cochrane est maintenant accusé, par ses adver- saires, d'avoir eu le dessein de forcer, par ses inutiles opérations, les Grecs à accep- ter l'armistice, qu'ils refusaient d'abord. Il est certain que ce plan, qu'ont encore favorisé les dernières dissensions intestines de Napoli, est probablement le plus propre à porter la Porte à accepter la médiation, et à empêcher une plus grande catastrophe pour l'Empire ottoman.

(Gaz. d'Angsbourg.)

Conseil de Ville.

Suite de la séance du 13 Decembre.

Le maire fait connaître qu'il manque sept tuyaux à coude pour la distribution des eaux de la pompe à feu—renvoyé à un comité.

M. Beauduc demande qu'un billet de \$20,000 qu'il a endossé pour la corpora- tion, soit retiré de la banque.

M. White—Quoique les rentrées à faire sur les taxes, s'élèvent à 40,000 et qu'elles soient plus que suffisantes pour faire face aux engagements de la ville; comme elles se font avec lenteur, je ne vois d'autre moyen pour satisfaire à la demande de M. Beauduc, que de prendre ce rembourse- ment sur le produit de la vente des terrains.

M. Burthe—Je demande que M. White dicte la réponse à faire à M. Beauduc, et dise si l'on peut s'arranger à le satisfaire d'ici au 31 du mois—accordé.

M. Wm. Regen réclame le payement du travail d'un nègre qu'il a mis à la chaîne avant son départ, et qu'il a omis de faire enregistrer.

M. Canonge—J'opine pour que le tems de travail soit payé, parce qu'on ne doit pas profiter d'une omission de formalité.

M. Lanna—Lorsque le propriétaire du nègre l'a mis à la geôle, il savait qu'il devait être employé après 24 heures; il a dû prendre ses mesures en conséquence; mais tant qu'il n'est pas enregistré, le nègre reste à sa disposition, tandis que, quand il est enregistré, il est comme engagé pour un mois, et M. Regen n'a pu ignorer ces faits.

M. Rodriguez—L'ignorance de la loi n'est pas un motif pour la transgresser; et si après les 24 heures, le nègre a été mis au travail et à la chaîne, c'est parce que c'est l'usage adopté, et que c'est une punition qui leur est infligée.

M. White—Si le nègre a bien travaillé, l'oubli d'enregistrement n'est pas un motif de lui refuser le prix de son travail, et je pense qu'il faut le payer.

M. Blanc—Je demande le renvoi de la discussion à samedi.

M. Burthe—Lorsqu'un homme part, et qu'il dépose son nègre, c'est pour s'en débarrasser. Or, il est tout simple qu'il suive le moins les formalités exigées pour tirer parti du travail de ce nègre. Le ren- voi à samedi est prononcé.

M. Lanna—Je propose que l'on exige des propriétaires des forges, et de fondries de faire poser des grillages à leurs chemi- nées; car il est bon de faire observer qu'il en sort des flamèches qui sont d'un grand danger pour les maisons voisines.

M. Burthe—Il y a une autre considéra- tion. Il est défendu de bâtir en bois dans le carré de la ville, mais dans les faubourgs, cette défense n'existe pas; en conséquence, je demande que l'on ajoute à l'ordonnan- ce proposée, la défense de faire aucun éta-

blissement d'usines à fourneaux, autre- ment qu'en briques, dans les limites incor- porées de la cité, et je demande aussi que l'amende imposée pour le défaut de grillage aux cheminées soit élevée à 50 piastres.

M. Blanc—Je propose qu'aux usines dont a parlé M. Lanna, on ajoute qu'au- cune distillerie ne sera établie, à l'avenir, dans les limites de la ville incorporée.

M. Rodriguez—Je demande également qu'il ne puisse être établi, à l'avenir, au- cune boulangerie autrement que dans des bâtimens en briques.—Cette ordonnan- ce est mise aux voix et adoptée.

M. White fit une résolution concernant les mesures à prendre pour la réception du Général Jackson. Il demande la dis- pensation des règles, et l'urgence; mais après une légère discussion, la décision est renvoyée à Samedi prochain.

M. Léval expose au conseil, par une lettre, qu'il a été chargé du dépouillement des archives et de la formation d'un ré- pertoire depuis 1769; qu'il est arrivé à 1815, et que les employés qui l'ont secon- dé demandent à être payés; en conséquen- ce, il demande que le conseil lui paye une partie de ce qui a été alloué pour ce tra- vail.

M. Canonge appuie la demande et dé- veloppe ses raisons fondées sur l'immen- sité de ce travail.

M. Burthe seconde la proposition de M. Canonge, et il demande qu'un comité soit nommé pour examiner le travail fait. Un comité est nommé, composé de MM. Bur- the, White, et Rodriguez.

Commercial.

Marché de New-York, 27 Novembre.

COTON—Uplands 10 à 11, N. Orléans 10 à 12, vieille récolte; 13 à 13½ la nouvelle, belle qualité, Tennessee 10 à 10½, Alabama 9 à 11.

Les affaires faites la semaine dernière, dans cet article, s'élèvent à 2000 balles de toutes descrip- tions. Les Uplands, vieille récolte, de 8½ à 10, mais la plus grande partie de 8½ à 9½, pour l'ex- portation; les mêmes, nouvelle récolte, ont été achetés par des manufacturiers à 10 et 11, grand nombre à 10½; les nouvelles récoltes, bonnes marques, d'Orléans, 13 à 13½; vieille récolte 10 à 12; Tennessee 10 à 10½; Alabama 9 à 11. Les importations, du 17 au 24 courant, ont été com- me suit: 125 venant de la N. Orléans, 107 de la Virginie, 277 de Savannah—total, 509 balles.

SPICES—Nlle. Orléans 8 à 9, Havane blanc 1 à 15, brut 10 à 11, muscovade 9 à 10.

MEXAAS—Nlle. Orléans 38 à 39 le gallon. Le froid subit qui s'est fait sentir, ayant donné des craintes que la rivière pourrait geler, les mar- chands de la campagne se sont empressés de faire leur approvisionnement en hâte, ce qui a donné beaucoup d'activité à notre marché. 200 Porto- Rico ont été achetés de 34 à 34½, 20 Trinité à 33, N. Orléans, 38.

FARINE—New-York 5 87 le baril.

SALAISSON—La fermeture du Canal parait avoir produit plus d'effet sur les prix du bœuf et du porc, que sur tout autre article. Le bœuf prime a augmenté d'une piastre depuis la semaine dernie- re; des ventes ayant été faites de 5 75 à 6 25 pour la ville et la campagne; et du mess, de 8 50 à 9. Le porc est rare et il en arrive peu, il a haussé de prix, mais non pas en comparaison du bœuf. Ventes de porc, prime, 9 50, et mess 14 75 à 15.

TABAC—Georgie 3 à 4, Kentucky 3 à 6, Cuba 12½ à 16, St. Domingue 10 à 17.

PROMS—En saumon 6 à 6½, en barres 6½, en feuilles 6½ à 7, vieux 5½.

CUIRS—Des laines 10½ à 12½, Buenos-Ayres 15 à 17½, Brezil 13 à 14, Oronoco 13 à 14½.

THEATRE AMERICAIN.

On fera l'ouverture du Théâtre de la rue du Camp, Vendredi prochain, par la jolie comédie intitulée "l'Homme et la Femme", dans laquelle Mr. et Mme. Crampton doivent faire leur début; on terminera par la bluette intitulée X, Y, Z.—Mr. Smith y fera également son début. Plusieurs décorations nouvelles, peintes par Mr. Mondelli, vont paraître incessamment.

Mr. l'Editeur de l'Abaille.

Vous vous occupez par fois de ce qui concerne la police de la ville, et je suis surpris que vous n'avez pas encore pensé à faire entendre quelque plainte sur la situation où l'on a placé les habitants de la rue Royale, en la bouleversant comme on l'a fait, et en l'abandonnant ensuite, sans songer le moins du monde au tort qu'en pouvaient éprouver les marchands. Le Conseil s'est montré sans doute très galant, en faisant préparer de beaux trottoirs, pour les dames qui vont à la comédie; et je le serais trop moi-même pour m'en plaindre, si l'on n'eût pas rendu ma rue impraticable et l'accès de mon magasin impossible. Mais vous avouerez que l'utilité doit passer avant l'agrément, et que le public aurait beaucoup mieux enduré l'état, tel quel, des trottoirs de M. Davis; qu'il n'est possible aux habitants de la rue Royale de supporter les inconveniens du cahos dans lequel on les laisse. Les eaux stagnantes sont en si grande quantité, qu'on n'exagé- rerait pas en disant qu'elles peuvent cau- ser une épidémie dans ce quartier popu- leux; et je ne crois pas qu'il soit jamais entré dans la tête de nos aldermen, de sa- crifier notre santé à l'agrément de nos

concitoyens; d'ailleurs si les pierres man- quaient pour terminer l'ilel entrepris de la rue Royale, et pour confectionner en même temps les trottoirs de l'ilel de la comédie; il n'est pas douteux qu'on nous devait la préférence, dans l'état où l'on avait mis notre rue.

Je vous serai obligé d'insérer ces re- marques dans votre feuille, afin que notre maire, et au besoin nos aldermen, nous ti- rent promptement d'une situation affligeante et nuisible.

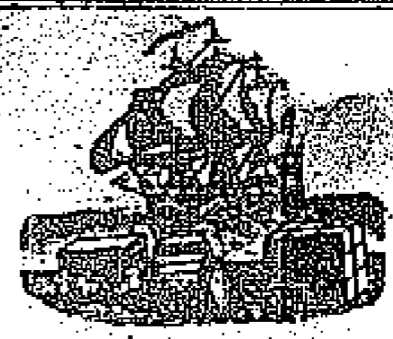
Un Citoyen de la rue Royale.

LE NIAGARA.

La chute du Niagara, et la rapidité ex- traordinaire du courant, vers cet endroit, excite sans cesse l'admiration des voya- geurs. Dernièrement on a fait une expe- rience sur ce fleuve, dont les détails se trouvent consignés, comme suit, dans un journal du Nord:

"Je ne crains pas d'exagérer en disant que le nombre des personnes rassemblées hier pour assister à l'expérience du navire annoncé s'élevait à 40,000. A deux heu- res, la goëlette partit, entraînée par le courant, et s'engagea dans le premier rap- pide; soudain vous eussiez vu vergues et mâts emportés par le choc; le pauvre chien se mit à hurler et les buffles à mugir de la manière la plus pitoyable; les ours, car il y en avait deux, quoique gar- dant le silence, paraissaient tout aussi peu satisfaits de leur situation. Cependant le navire, après s'être balancé de manière à découvrir sa quille, reprit son équilibre et s'avança vers le second rapide; là, même choc, mêmes désastres et même résultat. Les ours parurent alors se consoler un instant sur ce qu'ils avaient à faire, et se décidèrent à abandonner leurs compagnons de voyage; et nous eûmes le plaisir de les voir se jeter ensemble à l'eau, et nageant vigoureusement, aborder sans autre acci- dent au rivage. Les buffles, animé par l'exemple, ne tardèrent pas à les imiter; mais au lieu de couper le courant, ils sui- virent la dérive et disparurent bientôt avec la chute. Quant au chien, sa fidé- lité caractéristique ne l'abandonna point, em- barqué sur le navire, il voulut en partager le sort; et tous deux furent précipités."

Nous lisons dans un autre rapport, qu'arrivé au second rapide, le navire, après avoir été tour à tour arrêté et forcé à tra- verser les passes de roches, se trouva retour- né et continua ainsi à cheminer avec la poupe en avant; sa quille fut emportée à la moitié de la chute, et deux secondes après les débris mêmes en avaient dispa- ru.



Nouvelles Maritimes. PORT DE LA Nlle-ORLEANS.

Expédiés. Navire John et Elizabeth, Barrow New-York, G E Russell et Bastow. Brick Clarisa, Perkins, N. York, J Gouffey et co. Brick Maria, M'Leellon, New-York, R D Shepherd & co. Brick Three Sons, Walton, Liverpool, R Byrns, jr. capitaine. Goël. Thorn, Rich, Pensacole, capitaine. Goël. Maria, Baker, Pensacole, capitaine.

Arrivés.

Goël Sarah Jane, Pierce, 9 jours de Matagorda, avec 15,000 piastres, et 6 mulcts à divers consig- nataires. Bateau à vapeur Robert Burns, de Florence, Alabama, avec 617 balles coton, savoir: à Messrs. J Hagan et co; Lockhart et Arrott, Wallace et Pope, J G Banks, M White, J Fowler, Maurin et O'Dubigg. Bateau à vapeur le Jubilee, Crawford, 8 jours de St. Louis, avec 17 boucauds tabac à W et J Montgomery; 14 bis. 2 caisses, et 14 sacs cire à W Alderson, 3 sacs et 1 barrique cire, 106 barils bœuf, 27 fréquins beurre à J C Stevenson; 1772 saumons plomb à F Morgan et co; 945 saumons plomb à J Mayer.—et à autres.—26 Passagers. Bateau à vapeur General Wayne, Hubert, de Louisville, avec 96 rouleaux de corde d'embar- lage, 41 pièces toile d'emballage, à Reynolds, Lyne et co; 11 bis fèves, 43 fréquins graisses à C Burne; 44 bis fèves, 7 bis eau-de-vie de pêche, 9 os. verres, à Wallace et Pope, 127 fréquins graisses, 115 bis porc, à M F Maher, divers arti- cles à Whishall, Jaudon et co. de à Gilbert Marti- neau et co. 26 rouleaux corde d'emballage à G Dorsey, 9 do do à Townsley et Prieur, divers ar- ticles à S Paxton et co. Bateau à vapeur Ontario, Morris, de Louisville, avec un chargement assorti. Bateau à vapeur Walk-in-the-Water, Vail, du Natchez, avec 1,299 balles coton savoir: 873 à Wilhins et Linton, 163 à A Fisk et co. 137 à Re- nolds, Byrne et co. 44 à L Millaudon. Une goëlette de la côte, avec 100 balles coton à Maurin et O'Dubigg, Tolédano et Gallard, et à d'autres personnes. Une pinogue de la côte, avec 9 bis de coton et 19 bis sucre à ordre. Entrés. Brick Amelia, Arnaud, de la Havane, chargé de café et de sucre à J Pratt et compagnie.